

**RAPPORT DE L'AGENT COMPTABLE- COMPTE FINANCIER 2025-  
LYCEE THEOPHILE GAUTIER - TARBES**

**I- RESULTAT DE L'EXERCICE**

L'exercice 2025 dégage un résultat positif de **34 260.82 €** répartis de la façon suivante :

**Excédent au service général** de : **32 411.18 €**

- Dont - 13 965.71 € au service AP (activités pédagogiques)
- Dont + 46 376.89 € au service ALO (administration et logistique)

**Excédent au service spécial Restauration** de **1 849.64 €**

SERVICE	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
AP-Activités pédagogiques	179 121.34	165 155.63	-13 965.71
VE-Vie de l'élève	171 715.80	171 715.80	
ALO-Administration et logistique	375 381.67	377 231.31	+46 376.89
<i>Sous-Total service général</i>			32 411.18
SRH-Restauration et hébergement	375 381.67	377 231.31	+1 849.64
<i>Sous-Total services spéciaux</i>			1 849.64
<b>Total général</b>			<b>+34 260.82</b>
OPC- Opérations en capital	-	-	-

**II – LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) DE L'EXERCICE 2025**

La capacité d'autofinancement (CAF) correspond au surplus monétaire dégagé par les opérations effectuées en section de fonctionnement. Il s'agit de la différence entre les recettes « réelles » nettes et les dépenses « réelles » nettes de l'exercice, c'est-à-dire avec impact sur la trésorerie, sauf pour les écritures de variation de stock (qui font aussi varier la CAF)

**Détermination de la CAF 2025**

Résultat net de l'exercice :	34 260.82 €
Dotation aux amortissements réels :	6 762.28 €
Dotation aux amortissements neutralisés	- 5 035.69 €

**CAF 2025** **35 987.41 €**

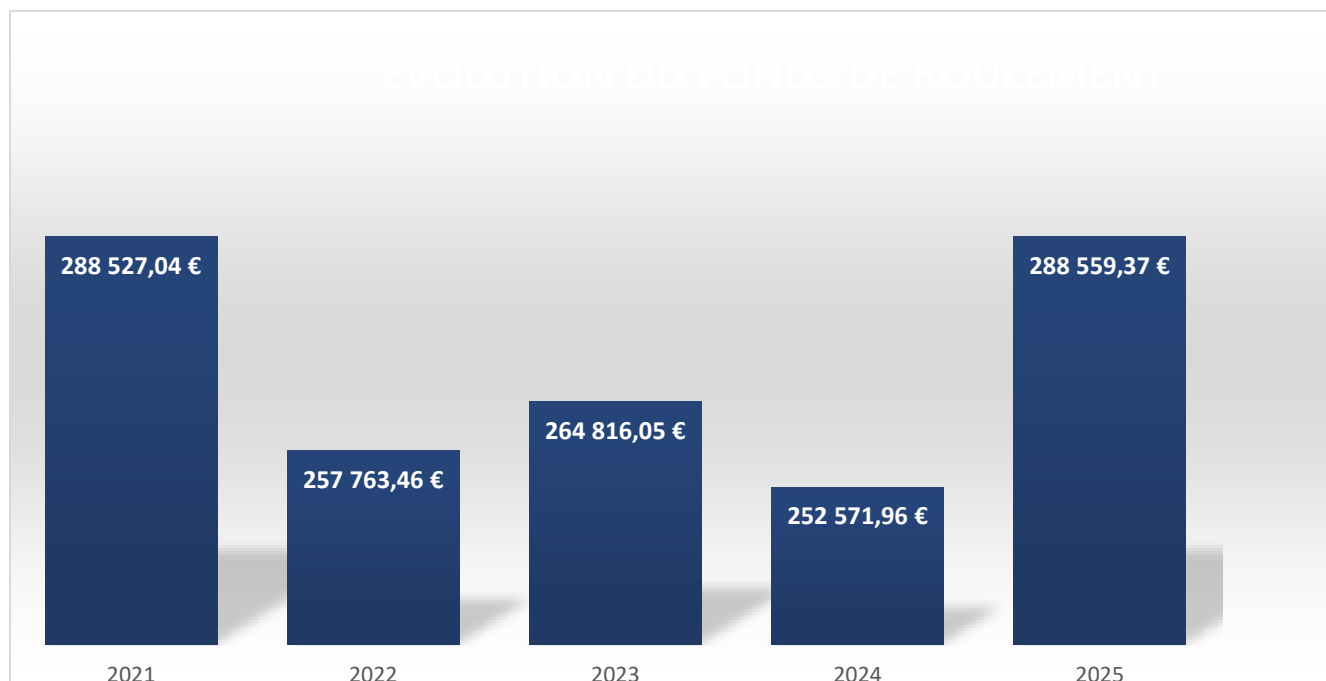
**RAPPORT AGENT COMPTABLE – COMPTE FINANCIER 2025 – LYCEE THEOPHILE  
GAUTIER - TARBES**

**III – LE FONDS DE ROULEMENT AU 31/12/2025**

1) **Le Fonds de Roulement (FDR)** représente la marge de sécurité financière que se donne l'EPLÉ dans son financement à court et moyen terme, et correspond à la différence entre les ressources stables et les emplois stables de l'établissement.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Fonds de roulement</b>	282 658.32	288 527.04	257 763.46	264 816.05	252 571.96	<b>288 559.37</b>
<b>Jours de fonds de roulement</b>					89.03	<b>109.50</b>
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	-23 963.24	- 1810.70	-23 702.16	-42 593.90	-128 713.79	<b>-77 397.77</b>
<b>Trésorerie</b>	306 621.56	290 337.74	281 465.62	307 409.95	381 285.75	<b>365 957.14</b>
<b>Taux de non recouvrement</b>	11.16	2.88	2.80	1.51	4.06	<b>1.86</b>

Le fonds de roulement a augmenté en 2025 de **35 987.41 €**. Il se retrouve à un niveau comparable à celui de 2021.



**RAPPORT AGENT COMPTABLE – COMPTE FINANCIER 2025 – LYCEE THEOPHILE  
GAUTIER - TARBES**

1) **Les jours de fonds de roulement** renseignent sur le nombre de jours dont dispose l'établissement pour fonctionner sans apport de trésorerie.  
(FDR/ Cptes 60 à 65)\*360

- **Compte financier 2024 : 89 jours**

- **Compte financier 2025 : 109 jours**

2) **Le Besoin en Fonds de Roulement ou BFR** correspond à ce que l'on doit garder pour assurer le paiement de nos dettes (ce que l'on doit) par rapport au remboursement de nos créances (ce que l'on nous doit). Il est conditionné d'une part, par les délais accordés à nos débiteurs et d'autre part, par les délais accordés par nos fournisseurs (délai global de paiement).

Il représente la différence entre les soldes débiteurs des comptes de la classe 3 et 4 (valeur des stocks et créances) et les soldes créditeurs de la classe 4 (dettes représentées par les reliquats de subventions).

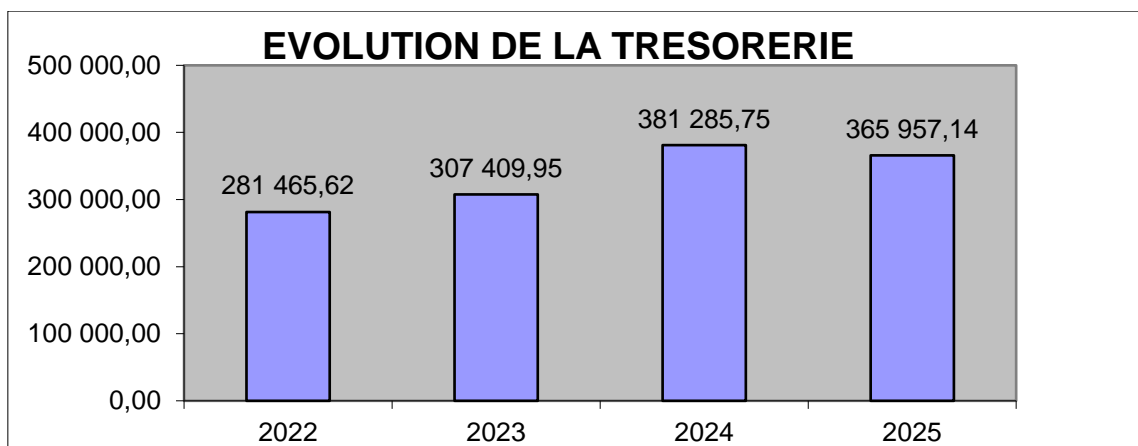
Il est le plus souvent négatif car les reliquats de subventions sont généralement plus importants que les créances et la valeur des stocks.

S'agissant du Besoin en Fonds de Roulement de l'exercice 2025, il s'élève à :

**- 77 397.77 €**

#### **IV – LA TRESORERIE**

Elle représente la différence entre le FDR et le BFR et s'élève à **365 957.14 €**. Elle se concrétise par 138 jours de trésorerie pour faire face aux charges courantes et permet d'assurer le délai de paiement maximum de 30 jours exigé pour les EPLE.



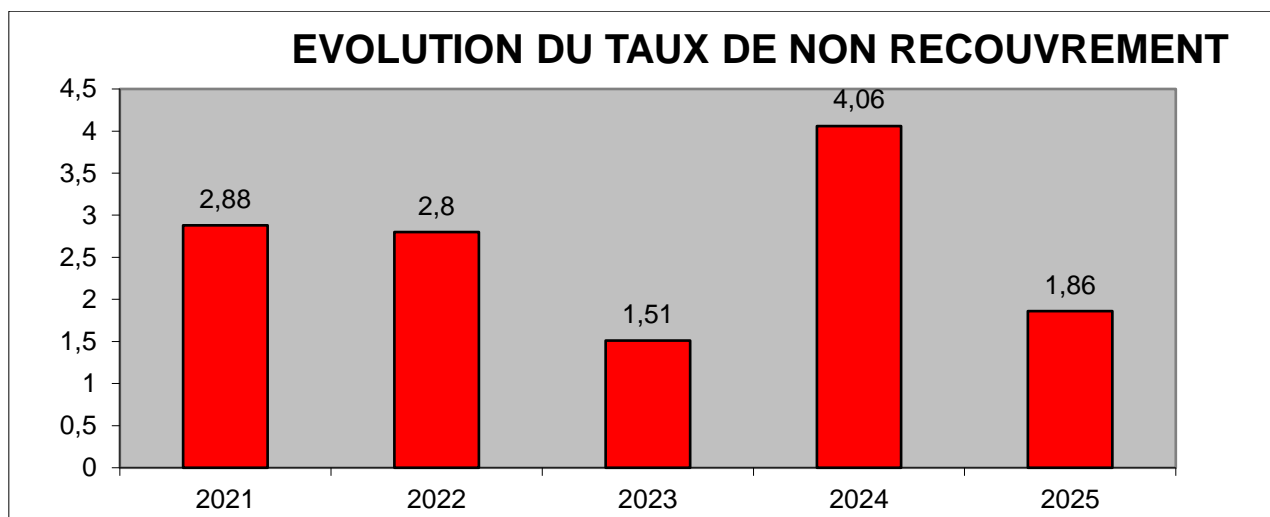
**V – LE SUIVI DES CREANCES DE L'ETABLISSEMENT**

Le taux de non recouvrement a diminué : 1.86 % (4.06 % au 31/12/2024).

Le compte 416 (créances contentieuses) présente un solde de 2 192.25 € au 31/12/25 (2 845.98 € au 31/12/2024) : encaissements via recours aux commissaires de justice (ex huissiers).

Le compte 4112 (créances des familles) s'élève à 1 274.25 € au 31/12/25 contre 12 403.24 € au 31/12/24.

En 2024, le passage à OPALE, le progiciel de gestion, avait « éloigné » le service intendance de l'objectif de recouvrement, car accaparé par la découverte et la mise en œuvre difficile d'OPALE. En 2025, avec un an de pratique, la réalisation des droits constatés tôt dans le trimestre et la reprise du travail de suivi et de relances des créances impayées, ce taux de non recouvrement revient à un niveau tout à fait correct.



**CONCLUSION**

La situation financière du lycée Théophile Gautier est très satisfaisante grâce à une trésorerie confortable et un nombre de jours de fonds de roulement élevé. Le travail de recouvrement des créances par le service intendance a été particulièrement efficace.

L'agent comptable

Valérie Abadie